

**La 2^e édition du Budget écologique citoyen du Département est lancée :
6 réunions publiques du 10 au 23 mars programmées sur le territoire**

Malgré un contexte difficile en 2020, la première édition du **Budget écologique citoyen** a été un véritable succès. Avec une très large participation comptabilisant près de 19 000 participants, 45 000 votes et 63 projets lauréats concrétisés sur l'ensemble du territoire, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme lance une 2^e édition du Budget écologique citoyen dès le mois de mars 2022 avec 6 réunions publiques programmées sur le territoire de 18h30 à 20h30 :

Jeudi 10 mars : Lezoux - Médiathèque

Lundi 14 mars : Mozac - salle de l'Arlequin

Mardi 15 mars : Vertolaye - Gare de l'Utopie

Jeudi 17 mars : Clermont-Ferrand - IADT Espace détente

Vendredi 18 mars: Trémouille-Saint-Loup - Salle des fêtes

Mercredi 23 mars : Augnat - salle culturelle

Pourvu d'une **enveloppe de 2 millions d'euros**, le Budget écologique et citoyen est destiné à financer des actions citoyennes en lien avec les **six volets de la transition écologique** :

SOLIDARITÉ & RÉDUCTION DES INÉGALITÉS
PROMOTION DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE
GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU
ENVIRONNEMENT NATUREL EXCEPTIONNEL ET PATRIMOINE
MOBILITÉ DURABLE ET QUALITÉ DE L'AIR
AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

L'objectif étant de concrétiser des projets 100% citoyens (proposés et choisis par les citoyens), 100% écologiques et couvrant 100% des territoires ruraux et urbains du département.

Première étape : les réunions publiques

À l'occasion des 6 réunions publiques, les Puydômois intéressés pourront s'informer sur les modalités d'élaboration de ce budget, et même candidater pour devenir membre de la commission citoyenne. Ces rencontres seront également l'occasion d'échanger avec les lauréats du premier Budget écologique qui viendront témoigner de leurs réalisations.

Une commission citoyenne

Une commission citoyenne composée de 31 Puydômois (un par canton) et d'un représentant de chaque groupe politique de l'assemblée départementale, sera garante du processus et de la recevabilité des projets. Son rôle sera de voter le règlement du budget écologique citoyen, d'examiner les projets présentés et de les valider pour qu'ils puissent être soumis au vote de la population. Les citoyens volontaires seront tirés au sort pour devenir membres de la commission.

Viendra ensuite le temps de l'appel au vote et de la réalisation des projets !



Contact presse : Vanessa Chartreux – 07 61 64 39 76 – vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr

ACCOMPAGNER • PROTÉGER • INNOVER